



AFFAIRE DU TERRAIN DE LA SAINTE-FAMILLE

villeurbaine

Occupation, police, tribunal

Une AG avait décidé d'occuper le terrain même la nuit. Des tentes avaient été dressées. Mais le 15 octobre, arrivée en force de la police.



Tentes durant l'occupation
Source : Archives du Progrès



Vue humoristique.
Source : Le Journal des Buiers

Extrait du journal La Croix du 17/10/73 : ... « le tribunal des référés a rendu un arrêt en faveur de l'expulsion des membres de la Sainte-Famille. Le texte de l'arrêt stipule en outre que les 16 défenseurs ont occupé .. un terrain ... Il leur est défendu de pénétrer sur le terrain sous peine d'une astreinte provisoire de 2 000 F par infraction. »

C'est une somme exorbitante qui représentait plus de 375 heures payées au SMIC ! Bien évidemment, aucun versement n'a jamais été effectué.